

De: noreply.gda@vd.ch
Envoyé: mardi, 19 mars 2024 08:57
À: BSD SA
Objet: Votre dépôt de diagnostic amiante 280021837 - Numéro 184 - 1026 Denges - 9NHPSN-RUNMFQ

Madame, Monsieur,

Nous avons bien reçu votre rapport de diagnostic amiante, dont voici le **récapitulatif des informations saisies** :

<https://prestations.vd.ch/pub/100004/9NHPSN-RUNMFQ>

Dans le cas du 1er dépôt électronique du rapport, le **récapitulatif des informations saisies** doit être joint au rapport de diagnostic lors du dépôt du dossier de demande de permis à la commune.

Dans le cas où ce dépôt fait suite à une demande de complément, le **récapitulatif des informations saisies** doit être transmis par mail à info.amiante@vd.ch comme preuve du dépôt afin que l'Unité Amiante puisse traiter votre dossier dans les meilleurs délais, sans quoi, il ne pourra pas être traité.

Si vous constatez des erreurs, veuillez prendre contact rapidement avec notre service.

Après une vérification technique de la référence du bâtiment et un contrôle par nos services que le rapport de diagnostic amiante est conforme aux différentes réglementations en vigueur, dans un délai de 30 jours, vous allez recevoir un autre courriel pour vous annoncer si les informations saisies ont été déposées sur la plateforme de Gestion des diagnostics Amiante (GDA) www.amiante.vd.ch ou si elles doivent être corrigées.

Si vous avez donné votre accord pour la publication sur internet de votre rapport de diagnostic amiante et s'il est conforme, celui-ci sera alors accessible au public.

Recevez, Madame, Monsieur, nos meilleures salutations.

Unité Amiante

Département de l'économie, de l'innovation, de l'emploi et du patrimoine - DEIEP

Direction générale des immeubles et du patrimoine - DGIP

Direction de l'ingénierie, de l'architecture et de la durabilité - DIAD / Construction durable

Place de la Riponne 10 - 1014 Lausanne

T +41 21 316 74 69

Horaires : 08h30 - 11h30 / 14h00 - 16h30

info.amiante@vd.ch / www.vd.ch/amiante

